

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION CULTURELLE

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les associations culturelles du territoire du Grandvaux peuvent déposer une demande de subventions à la Grandvallière jusqu'au

**23 février 2025 (inclus)**

### **Règlement :**

Date limite de dépôt des demandes : 23 février 2025 (inclus)

Versement de la subvention effectué en une seule fois dès réception du bilan moral et financier de l'opération

Le retrait du dossier est une démarche de l'association auprès de la collectivité. Ce dossier est adressé par la Communauté de Communes sur demande par voie postale ou voie électronique.

L'association bénéficiaire doit faire mention du soutien de la Communauté de Communes par tous les moyens dont elle dispose (presse, supports de communication....)

Plus d'information sur le site de La Grandvallière :

<https://www.lagrandvalliere.fr>

### **Pièces justificatives**

Annexe 1 : demande de subvention

Annexe 2 : présentation de l'association

Annexe 3 : descriptif du projet

Annexe 4 : budget prévisionnel

Annexe 5 : attestation sur l'honneur

Annexe 6 : Rapport d'activités et bilan comptable année N-1

En envoyant ce dossier de subvention à La Grandvallière, vous consentez à ce que les services exploitent vos données à caractère personnel pour instruire votre dossier. Vos données ne seront utilisées que par les agents de la Grandvallière habilités à en disposer du fait de leur mission et au Trésor Public pour le versement de ladite subvention.

***Dossier à retourner à l'adresse suivante***

**Communauté de Communes La Grandvallière**

**31 Rue de Paris**

**39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX**

**Mail : [secretariat@lagrandvalliere.fr](mailto:secretariat@lagrandvalliere.fr)**

**Date limite de dépôt du dossier : 23 février 2025 (inclus)**

\* ATTENTION : la loi n° 2000-321 rend obligatoire la transmission d'un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Année :

## IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure :

Sigle :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de correspondance (si différente) :

Code Postal :

Commune :

### *Le représentant légal*

Nom :

Prénom :

Qualité :

E-mail :

Téléphone :

### *Personne en charge du dossier*

Nom :

Prénom :

Qualité :

E-mail :

Téléphone :

Pour les associations :

Déclaration en préfecture le,

à

Date de publication au journal officiel :

Objet de votre structure :

### *Composition du bureau (pour les associations)*

Trésorier :

Secrétaire :

Nombre d'adhérents de votre structure :

Votre structure est-elle assujettie à la TVA ?

oui

non

N° de Licence d'entrepreneur de spectacle (si activité concernée) :







# RIB

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR\*

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Représentant(e) légal \_\_\_\_\_

déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;

certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des démarches de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

***demande une subvention de*** \_\_\_\_\_ €

précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de la structure dont vous trouverez le R.I.B. (ou R.I.P.) ci-dessus.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Signature\*\* et cachet de la structure :**

\*cette page doit être remplie à la main obligatoirement

\*\*Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

**ATTENTION**

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

## RAPPORT D'ACTIVITÉS ET BILAN COMPTABLE DU DERNIER EXERCICE

CHARGES		PRODUITS	
Désignation	Montant en €	Désignation	Montant en €
<b>60 Achats</b>		<b>70 Vente de produits finis, prestations de services</b>	
Prestations de services		Marchandises	
Fournitures et petit matériel		Prestations de services	
		Produits des activités annexes	
<b>61 Services extérieurs</b>		<b>74 Subventions obtenues</b>	
Location		Etat (à détailler)	
Entretien et réparation			
Assurances		Région(s)	
Documentation			
Divers		Département(s)	
<b>62 Autres services extérieurs</b>		Communauté(s) de commune(s) (à détailler)	
Honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions, réceptions			
		Commune(s) (à détailler)	
<b>63 Impôts</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
		Organismes sociaux	
<b>64 Charges de personnel</b>		Fonds européens	
Rémunération du personnel		CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres (à préciser)	
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	
		Cotisations	
<b>66 Charges financières</b>		Autres	
<b>67 Charges exceptionnelles</b>		<b>76 Produits financiers</b>	
<b>68 Dotations aux amortissements</b>		<b>77 Produits exceptionnels</b>	
		<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>0,00 €</b>
Excédent	0,00 €	Perte	0,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00 €</b>